



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 01.06.2010 L'an deux mille dix et le sept juin à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mme COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mmes DESFARGES-CARRERE, BORIES, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mme GALINIER, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIÉ, Melle PORTAL, Mmes ESPIÉ, THUEL, Mr LE ROCH.

**N° 10/68** **Absents** : Mme BORELLO (excusée), Mrs RASKOPF, Mme CHAILLET (excusée), Mr DELBES (excusé), Mme RAHOU.

Objet de la délibération **Secrétaire** : Mme ESPIE.

Rapporteur : Madame Saby

## SUBVENTION AU COLLEGE

La section des Arts du Cirque du Collège du Saut de Sabo a été retenue pour participer au Conseil National des Arts du Cirque les 25-26-27 et 28 mai à Surgères (17).

Un groupe du collège composé de 15 élèves dont 7 de Saint-Juéry et de 2 accompagnateurs ont fait le voyage.

### *Adopté à l'unanimité*

Le Collège a sollicité une aide de la commune pour financer cette opération.

Considérant le caractère exceptionnel de cette manifestation et l'intérêt qu'elle présente pour le collège, il est proposé d'accorder une aide de 60 € par élève résidant à Saint-Juéry, soit  $60 \text{ €} \times 7 = 420 \text{ €}$ .

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle de 420 € au collège du Saut de Sabo.

DIT que les crédits sont inscrits au budget principal 2010.

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 21 juillet 2010  
Jacques LASSERRE  
Maire,